

# Agent-e-s de caisse piscine

Offre n° O038260123001240

Publiée le 17/03/2026



## Synthèse de l'offre

**Employeur :** MAIRIE DE EYBENS

La Ville d'Eybens, commune de 10 000 habitant-e-s de la première couronne de Grenoble Alpes Métropole, bénéficie d'une réelle attractivité grâce à sa qualité de vie, à la présence d'un important tissu économique et au développement d'une large palette de service public.

Fort d'une équipe municipale issue d'une dynamique citoyenne et collaborative, la collectivité porte un projet fondé sur la triple ambition de faire de la Ville d'Eybens une ville écologique, durable et solidaire

**Lieu de travail :** 2, Avenue de Bresson, Eybens (Isère (38))

**Poste à pourvoir le :** 12/06/2026

**Date limite de candidature :** 17/04/2026

**Type d'emploi :** Emploi temporaire

**Durée de la mission :** 3 mois

**Nombre de postes :** 2

## Détails de l'offre

**Famille de métiers :** Citoyenneté, population, affaires administratives et vie associative > Affaires administratives

**Grade(s) recherché(s) :** Emploi contractuel de cat. C

**Métier(s) :** [Assistant ou assistante de gestion administrative](#)

**Ouvert aux contractuels :** Oui ([Art. L332-23 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Seul un contractuel peut être recruté sur ce poste car il s'agit d'un besoin saisonnier. Le contrat proposé ne peut excéder 6 mois, pendant une même période de 12 mois consécutifs.

**Temps de travail :** Temps non complet, 33h00 hebdomadaire

**Descriptif de l'emploi :**

Description :

La ville d'Eybens recrute deux agents de caisse pour la piscine du 12/06/2026 au 23/08/2026 sur un poste de saisonnier à temps non complet.

Le premier poste est à pourvoir du vendredi 12 juin au dimanche 23 août.

Et le second du vendredi 12 juin et du mardi 30 juin au dimanche 23 août.

Vous êtes chargé(e) sous l'autorité du responsable du service des sports et du responsable de l'équipement de réaliser l'enregistrement des ventes, l'encaissement des droits d'accès à la piscine et l'accueil des groupes.

**Missions / conditions d'exercice :**

Missions principales :

Vérifier, préparer et clôturer votre fond de caisse,  
Vente des droits d'entrée et des abonnements,  
Gérer l'accueil du public / groupe et renseigner les usagers,  
Accueil téléphonique.

Conditions de travail :

Contrat horaire 33h/ semaine.  
Majoration heures dimanche et jours fériés selon les textes en vigueur dans la collectivité.  
2 jours de repos hebdomadaire.

Poste 1 :

Du 12/06/2026 au 30/06/2026

Formation prévue le vendredi 12 juin de 9h00 à 12h et de 13h à 17h.

Puis lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 11h à 13h30 et de 16h à 19h15.

Mercredi : de 11h à 19h15.

Du 01/07/2026 au 23/08/2026

Puis du lundi au dimanche (selon planning) : de 9h30 à 14h30 ou de 14h à 19h15

Poste 2 :

Le 12/06/2026 et du 01/07/2026 au 23/08/2026

Formation prévue le vendredi 12 juin de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Et le mardi 30 juin de 11h à 13h30 et de 16h à 19h15.

Puis du lundi au dimanche (selon organisation du planning) : de 9h30 à 14h30 ou de 14h à 19h15 ou de 9h30 à 19h15

#### **Profils recherchés :**

Profils recherchés :

Autonomie, rigueur et ponctualité,  
Maîtrise des outils informatiques,  
Gérer les situations conflictuelles,  
Bonnes relations avec le public (interne, externe),  
Respect des procédures.

Rémunération :

Salaire brut de départ pour un temps complet de 2 033,03€/mois selon le 1er échelon de la grille des adjoints administratifs soit 1 823,03€/mois + IFSE Groupe 7 (210€/mois)

Prise en compte de l'ancienneté dans le poste en tant que saisonnier (une saison est égale à un an).

## Contact et modalités de candidature

**Contact :** 0476607600

#### **Informations complémentaires :**

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser à Monsieur le Maire par courrier (CS 105 – 38321 EYBENS CEDEX) ou en ligne site de la ville d'Eybens

**Lien de candidature :** <https://www.eybens.fr/46-offres-d-emploi.htm>

## Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.